



MISSION D'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE L'OCEAN

BP : 74 KRIBI ; TEL : 222-46-15-10 ; Fax : 222-46-15-10

www.meao.cm , E-mail : meao@meao.cm

« *Le développement par une dynamique de consensus et de paix* » (M. Martin –Aristide – OKOUDA, MINPAT)

I. BREF APERCU DU DEPARTEMENT DE L'OCEAN

Une aire d'étude relativement vaste où diversités riment avec richesse et cohésion sociale.

Chef-lieu : KRIBI

Superficie : 11.280 km²

Population : 71 270 hab(1976) ; 92 994(1987) ; 179 093(2005)
211 546 (estim., 2014)

Organisation administrative : Neuf (09) Arrondissements :
Akom II, Bipindi, Campo, Kribi 1^{er}, Kribi 2^e, Lokoundjé,
Lolodorf, Mvengue et Niété.

1.1 Climat, végétation et relief :

- ✓ un climat équatorial chaud et humide : 2970mm de pluie, 26°C et +80% d'humidité.
- ✓ une végétation luxuriante,
- ✓ un relief plat, marqué par des côtes et des plages attrayantes figurant parmi les plus belles du monde.

1.2 Principaux cours d'eau :

Nyong, Ntem, Lokoundje, Kienké, Lobé, Bongola, Mbande, Ngota, Nyete, Tchangue, Akiè, Edouoduma...

1.3 Ressources naturelles :

Pétrole, gaz, fer, bauxite, ilménite, syénite à nephéline, calcaire, indice d'uranium, or, fer disthène, rutile, platine, bois, très riche bio-diversité, tourisme balnéaire, tourisme itinérant, tourisme écologique hévea, palmier à huile, cacao, cultures vivrières (manioc, taro, macabo, banane plantain, maïs, arachides, ananas, canne à sucre, banane douce, avocats), agrumes, ignames, cocotiers, etc.

1.4 Ressources humaines :

Grande diversité ethnique, potentiel intellectuel et technique considérable et engagé, population jeune et dynamique : Bakoko, Bassa, Batanga, Boulou, Ewondo, Fang, Iyassa, Mabi, Mvae, Ngoumba, Pygmées partageant une même communauté de destin.

1.4 Activités économiques :

Culture de rente (cacao, café, palmier), industrie du bois, pêche, tissu industriel en voie de formation, bénéficiant d'une grande ouverture sur l'extérieur, agro-industries (Hévecam, Socapalm), industrie touristique : Kribi (Etablissements hôteliers de 1 à 3 étoiles, auberges, restaurants, etc), Lolodorf, Bipindi, Campo (Auberges).

1.5 Carte scolaire :

348 écoles dont 128 maternelles, 09 lycées classiques dont 01 au moins dans chaque chef-lieu d'arrondissement, 03 lycées bilingues, 06 lycées techniques, 20 CES, 10 CTEIC, 03 collèges privés 02 ENIEG, 01 institut supérieur de théologie à Bibia, 01 institut universitaire, de nombreuses écoles de formation professionnelle.

1.6 Carte sanitaire :

02 Districts de santé : Kribi (Kribi 1^{er}, Kribi 2^e, Lokoundjé, Campo, Akom II, Niété, avec 33 formations sanitaires pour 12 aires de santé) et Lolodorf (Lolodorf, Mvengue, Bipindi avec 20 formations sanitaires pour 9 aires de santé).

1.7 Transports :

Accès à la mer (Océan Atlantique) sur près de 150 km avec un Port en eau profonde, première phase d'un complexe industriel portuaire en développement, 1 150 de routes dont 146 bitumées (Kribi-Edéa, Lolodorf-Eséka). Le reste du réseau sur toutes les autres destinations est non bitumé, d'où l'enclavement pendant la saison des pluies. Existence de 03 agence de transport par autocars, d'une piste d'atterrissage en terre pour avions.

1.8 Situation politique :

Parti prééminent : RDPC ; expérimentation du pluralisme démocratique (UPC, SDF, UDC, etc.).

II. QU'EST-CE QUE LA MEAO ?

Cadre juridique :

Expression d'une volonté politique d'organisation et de répartition territoriale du développement, la MEAO est un Etablissement public administratif à caractère industriel, doté

de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, créé par décret n° 99/195 du 10 Septembre 1999 que complète la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999.

Dans sa nature, elle est comme la MIDIMA, la MEAVSB, MEADEM, un organisme du Gouvernement destiné à donner forme à la stratégie de développement concertatif et participatif de la nation et la traduire en fait palpable.

Une Mission :

Par « mission » il faut comprendre une équipe d'experts « envoyés » dans un milieu donné pour en identifier les problèmes, les analyser de manière concertative et participative aux fins de propositions de solutions adaptées audit milieu par une équipe permanente, jeune, performante, tournée vers le progrès, étroitement liée aux réalisations sur le terrain.

Mission d'Etude :

Le terme « Etude » peut susciter un certain scepticisme.

La population peut encore avoir présent à l'esprit le souvenir des études antérieures n'ayant pas entraîné de réalisations concrètes dans le Département. La MEAO, pour sa part, est chargée de mener des études dont la réalisation est déjà inscrite au programme de la Société d'Aménagement Régional qui lui succèdera.

Une Mission d'Etude pour l'Aménagement...

Le terme « **Aménagement** » fait référence à l'impératif d'organisation et laisse entendre que le progrès et le développement de l'Océan doivent être organisés et harmonieux dans le temps et dans l'esprit, une affaire de tous par tous et pour tous.

...et le développement durable du Département

Aménager le développement de l'Océan signifie alors réfléchir, rechercher et faire ensemble, pour que le bien-être des populations se transforme en mieux-être constant, donc **durable**, c'est-à-dire qui intègre les générations présentes et futures, ainsi qu'une répartition équilibrée, plus lisible, cohérent de l'effort de développement, en terme de distribution géographique des activités et de meilleure prise en compte des ressources naturelles et humaines. La contrainte d'aménagement dont il s'agit doit déboucher, concrètement, sur un outil de gestion pratique : Le **Schéma d'Aménagement**

et de Développement durable global et sectoriel, pratique et réaliste.

II.2 Missions

- ✓ Se positionner comme un organisme de conception et de planification du développement de l'Océan, à la pointe de l'information ;
- ✓ Dessiner l'image la plus plausible du Département aux horizons 2015/2025 dans le cadre d'un Schéma d'Aménagement et de Développement Durable ;
- ✓ Réaliser ou faire réaliser des prospections, études, enquêtes et expérimentations nécessaires au rapport à présenter au Gouvernement en vue d'un développement rapide, intégré et global du Département de l'Océan ;
- ✓ Organiser et assurer l'insertion spatiale et humaine cohérente des équipements et des projets de l'Etat dans sa zone d'intervention ;
- ✓ Veiller à l'identification, au recensement, à la sauvegarde des ressources du sol, du sous-sol, de la mer (océan), des ressources environnementales et touristiques ;
- ✓ Suivre et conforter les procédures d'occupation rationnelle du domaine public maritime, du domaine national et du domaine privé de l'Etat dans le Département de l'Océan ;
- ✓ Participer à la mise en œuvre de toute opération d'envergure à caractère économique, social et culturel en cours ou en projet, initié par l'Etat ou les opérateurs privés ;
- ✓ Requérir auprès des services publics et des collectivités locales, comme de toute entreprise privée ou publique toutes informations nécessaires à l'accomplissement optimal de sa mission ;
- ✓ Recevoir, analyser, synthétiser et exploiter tous rapports et documents à caractère économique, social et culturel émanant des services publics ou parapublics, ainsi que des entreprises privées opérant dans sa zone d'intervention ;
- ✓ Réceptionner et gérer les crédits affectés au financement des enquêtes, études et expérimentations liées au développement effectif, harmonieux, consensuel de son territoire de compétence ;
- ✓ Elaborer et soumettre au Gouvernement les textes organiques constitutifs d'une Société d'Aménagement Régional à capital public devant se substituer à la Mission.

III. METHODOLOGIE

Un modèle de partenariat au carrefour de la théorie et de la pratique.

Une approche participative d'identification des problèmes, de recherche des causes, de proposition de solutions, au service des acteurs du développement de l'Océan. Celle-ci requiert :

- Connaissance du milieu : identification, concertation, analyse, information, sensibilisation, mobilisation des publics-cibles (administration publiques, ONG, société civile, bailleurs de fonds, chercheurs) ;
- Maîtrise de l'outil de gestion : conception, planification, programmation, suivi, contrôle, évaluation des projets en vue d'un développement cohérent, effectif et rapide de la zone concernée ;
- Participation : implication directe de la population locale, recours actif aux relais et leaders locaux (autorités administratives, élites et notabilités coutumières, investisseurs, homme d'affaire, élus locaux, hommes d'église, collectivités territoriales, société civile, GIC, ONG, bailleurs de fonds etc.) ;
- Partenariat : esprit de travail en équipe engagée, dévouée, solidaire, compétente ;
- Pratique et souci d'ouverture : mise en commun des idées, création des synergies d'actions, innovation, efficacité...

IV ACTIVITES

Programmation souple des opérations d'organisation, de rencontres, de diffusion des données :

- ❖ Etablir et présenter au Gouvernement dans un délai de 2 ans un rapport général des propositions appropriées d'action en faveur du développement de la zone concernée ;
- ❖ Concevoir de nouveaux instruments de gestion du développement local, en termes de méthodes, d'esprit, de structures, de concepts et de configurations budgétaires appropriés ;
- ❖ Concevoir un modèle ou une dynamique de développement local ;
- ❖ Susciter une nouvelle culture de développement : gestion transparente, efficace, efficiente, conforme aux attentes des populations
- ❖ Catalyser une expérience de développement local s'inspirant du « Libéralisme Communautaire » : libéralisation de l'initiative privée, promotion et

culte du travail bien fait, partage des idées, des efforts et des bénéfices ;

- ❖ Promouvoir l'intercommunalité et encourager des réflexes de partage et de mise en commun des idées, des expertises et des ressources ;
- ❖ Identifier de nouvelles approches de développement communautaire.

NB : Texte revu et corrigé (Décembre 216)